

Trouver une procédure restreinte sur Mégalis

Les consultations restreintes (ou les marchés subséquents) ne sont accessibles qu'aux entreprises sélectionnées par la collectivité pour y répondre, elles ne s'affichent donc pas dans la recherche classique. La présente fiche vous donne la marche à suivre pour retrouver cette consultation, que ce soit pour la télécharger ou pour y répondre.

1. Vous avez normalement reçu un mail de la collectivité vous informant de cette consultation avec la **référence de la consultation** et le **mot de passe**
2. Allez sur la [salle des marchés de Mégalis](#) et connectez-vous à votre compte
 - ↳ Si vous ne disposez pas encore de compte Mégalis, créez-en un, la procédure ne dure que quelques minutes (Cf. fiche [Créer un compte Entreprise sur Mégalis](#))
3. Une fois connecté à votre compte, dans le menu « Annonces » à gauche, cliquez sur : ▶ **Recherche avancée**
4. Dans l'écran de recherche qui s'affiche, descendez jusqu'à la rubrique « Recherche d'une procédure restreinte » et remplissez les champs suivants :
 - ↳ Entité publique : nom de la collectivité qui a mis en ligne la consultation
 - ↳ Référence : numéro de la consultation, fournie dans le mail envoyé par la collectivité
 - ↳ Code d'accès : mot de passe, fourni dans le mail envoyé par la collectivité

Recherche d'une procédure restreinte

Recherche par code d'accès Le symbole * indique les champs obligatoires

Entité publique * :	<input type="text" value="--- Sélectionnez une Entité publique ---"/>
Référence * :	<input type="text"/>
Code d'accès * :	<input type="text"/>

5. Cliquez enfin sur : **Lancer la recherche**
6. Vous arrivez à la consultation demandée. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à prendre contact avec le service commande publique.

Pour toute question ou difficulté, n'hésitez pas à prendre contact avec le service commande publique (02 98 82 87 91 / c.bargain@ccpbs.fr)